

Le Pré-de-Mollens et le Pré-de-Ballens

Nous voici donc de l'autre côté de la bosse ! La promenade fut rude. Elle nous a conduit du Chalet du Mont-Tendre, au Chalet-Neuf du Mont-Tendre, puis, après une descente sur route qui n'en finissait pas, au Pré Anselme. Découverte de très beaux pâturages où il ne fait presque aucun doute que l'on pouvait récolter du fourrage autrefois, tant les surfaces sont propres et avec un minimum de pierres apparentes.

Il nous aurait plu de découvrir sur internet quelques mots sur le Pré Anselme, et en particulier sur son histoire. Rien ! Et pour les photos, la grande misère.

Ce site assez particulier est à découvrir ultérieurement de manière plus attentive. On est remonté ensuite sur les alpages du Pré-de-Mollens et du Pré-de-Ballens, par l'endroit portant le nom de Creux du Nid. C'est le fond d'un vallon humide, entièrement boisé, sans chemin, si ce n'est les terribles ravages des engins de débardage, où pousse une végétation incroyable, surtout ces larges feuilles en forme de nénuphars – demander le nom à Samuel Aubert ! -, le tout vous arrivant plus qu'à mi-jambe. Tout en montant, on pouvait se poser la question pertinente de notre présence en ce bout du monde où ne doit jamais passer personne, et de la problématique d'un secours en cas d'accident. On nous oublierait, tout simplement.

On retrouve le vallon où se situent les deux alpages précités dans les hauts de ce Creux du Nid. Il nous faut même retourner sur nos pas pour découvrir le Pré-de-Mollens qui n'a très certainement pas une mine resplendissante. Le laisser aller des chalets nous affecte et nous interpelle, en ce sens que pour nous il n'y a pas de vie possible dans ce qui n'est pas esthétique, c'est-à-dire beau, donc agréable à regarder, à contempler. Trop de chalets à cet égard offrent une physionomie pathétique, avec les véhicules ordinaires en attente d'un travail quelconque, et ce laisser-aller qui fait prendre conscience des problèmes pratiquement insolubles de l'avenir des bâtisses d'alpage.

Sinon les lieux sont beaux, avec vue sur la région sous-jacente du Mont-Tendre, avec en particulier qui apparaît entre les arbres la Roche Perrausaz dont Samuel Aubert nous parlera plus bas. Nos pas nous portent ensuite en direction du Pré-de-Ballens qui, à distance, présente une meilleure mine. Nous y découvrons le berger qui y a fait pas loin de trente saisons d'alpage. Et chose amusante, venant d'Orny où il faisait autrefois partie de la jeunesse du village, il connaît nombre d'anciens jeunes des Charbonnières, puisque les sociétés, lors des girons, frayaient. On est donc en pays de connaissance. Par ailleurs notre homme a aussi travaillé sur la Vallée de Joux où il connaît une bonne partie des chalets, de leurs bergers et des agriculteurs.

Ce sympathique personnage que la solitude n'effraie pas, nous signale d'autre part que nous sommes dans une région où le cerf abonde. Les mâles (ou le mâle) se tient précisément dans ce Creux du Nid que nous venons de quitter, avec un vrai soulagement il faut le dire, la découverte du vallon où nous sommes fut à

cet égard un véritable enchantement, pour venir retrouver les femelles en période de rut du côté de Mondisé.

Bref, il suffit d'écouter et l'on en apprend beaucoup. La charpente du chalet a été entièrement refaite il y a quelque années, le coup d'œil sur l'écurie n'est donc pas une révélation.

On quitte notre hôte pour prendre le chemin qui nous conduira à Druchaux. On sent déjà ses jambes ! Est-on bien raisonnable, en somme ? Et qui nous dit qu'un jour nous n'irons pas nous perdre en des lieux sauvages et retirés où personne ne saura plus nous retrouver ?

Notons encore que nous avons fait cette promenade tout en pensant souvent à Samuel Aubert qui affectionnait ces sites et surtout ne voyait aucune raison de les négliger.

Existe-t-il des cartes postales de ces deux chalets ? Telle est l'importante question.



Non, il ne sera pas nécessaire que vous alliez vous perdre dans le Creux du Nid.



Vue sur la roche Perrausaz. Voir plus bas les textes de Samuel Aubert sur ce site.



Et découverte du long vallonnement de nos deux Prés. Au fond, le Pré-de-Ballens.



C'est un chalet bien terne que ce Pré-de-Mollens.





Le Pré-de-Ballens où l'on découvre les œuvres d'un architecte à la ramasse ! Notre appareil de photo nous joue des tours. Les couleurs sont étranges.



Des clichés vraiment surprenants. On regarde ici en direction du Pré-de-Mollens.



Une prise de vue plus originale encore !



Pré-de-Ballens. Un citoyen d'Orny, depuis des lustres, en est le berger. La solitude ne lui pèse d'aucune manière.

LE PRÉ-DE-MOLLENS

La Revue. - LI^e année, n° 323 (dimanche 23 novembre 1919)

Si des villages de Mollens ou de Berolle, au pied du Jura, on se prend à gravir la côte escarpée, densément revêtue de hêtres et de sapins, qui les domine, on arrive tantôt sur un replat, un plateau, au profil plus ou moins régulier, occupé par les alpages dits «Pré-de-Mollens» et «Pré-de-Ballens». Tous les deux sont parfaitement visibles des sommets du Mont-Tendre, et, règle générale, les touristes qui, de notre haut belvédère jurassien, veulent regagner la plaine, ne manquent pas de les traverser. Ce ne sont pas des endroits quelconques, le Pré-de-Mollens spécialement, et si vous le voulez bien, nous nous y arrêterons un instant.

Ce Pré-de-Mollens, de quoi est-il fait ? De pâturage, de bois, de tout ce qui constitue les hauts alpages de notre pays ! L'ensemble réalise un tableau gentiment pittoresque, un milieu paisible et solitaire, tout imprégné d'un charme intime, d'une poésie douce et prenante ; c'est un coin pour lequel on éprouve de suite une vive affection, et, je le gage, quiconque s'y est arrêté un moment, quiconque a joui quelques heures de la fraîche beauté de ses paysages désire y revenir.

D'abord, du Pré-de-Mollens, on aperçoit un long ruban des Alpes ; les Dents-du-Midi, en particulier, se profilent dans une magnificence idéale, et pour nous autres, habitants de la Combe, tout belvédère d'où l'on est en mesure d'admirer la haute chaîne dans sa sauvage et grandiose beauté est un endroit sacré.

Le pâturage, il est fait de combes jolies, revêtues d'un beau gazon à l'herbe tendre et savoureuse, émaillé par d'innombrables petits plantain de montagne, qui doit faire les délices du bétail. Nulle mauvaise herbe, si ce n'est dans quelques dépressions où la neige persiste au printemps, l'inévitable «nard raide» ou poil de chien, que le bétail ne mange pas.

Exactement à l'ouest du chalet qui couronne agréablement une petite éminence, s'ouvre une délicieuse combe, habillée du plus beau vert pendant l'été et qui possède une rustique et gentille fontaine, à trois bassins, débitant, même en cet été de sécheresse 1919, une eau abondante, fraîche et limpide, du vrai cristal liquide. Hé vraiment, M. Favrat, vos trois jeunes gens qui, du Mont-Tendre, descendaient sur Mollens, ont totalement manqué de flair. Ils mouraient de soif,

les pauvres ; des hallucinations les poursuivaient et, sans doute, ils ont passé entre la fontaine du Pré-de-Mollens et celle du Pré-de-Ballens, tout aussi fraîche et abondante, située à un petit kilomètre plus au sud-ouest,

Le site de la fontaine du Pré-de-Mollens est tout simplement idyllique ; aussi ouvrir son sac auprès et s'attaquer à un frugal repas champêtre, c'est une jouissance pure, idéale. On ne voit rien du monde, si ce n'est un étroit ruban de ciel et la perspective d'une combe fermée par des sapins à la noire silhouette. On se sent noyé dans la solitude et la poésie de la montagne ; on fait corps avec elles. Nulle foule bruyante ne vient troubler la paix ambiante et, pour un peu, en cet endroit qui n'a pas son pareil, on se prend à oublier, pour un instant, le monde extérieur, l'humanité et toutes ses perversités.

Du Pré-de-Mollens, on distingue le flanc sud du Mont-Tendre, savoir le versant opposé à celui que les Combiens contemplent journellement. Et ce Mont-Tendre, vu de là-bas, il vous a un aspect chaotique, déchiré, hérissé d'arêtes pierreuses à donner le frisson. Ce n'est plus notre beau Mont-Tendre, à nous gens de la Combe, avec ses croupes aux lignes douces, au gazonnement continu, que juillet reverdit avec une fraîcheur exquise. Ah ! non, c'est un amoncellement fantastique de pierrailles grises, de rocs crevassés, émiettés par le temps et les agents d'érosion.

Pourquoi cette dénudation, cette «pierrification», si l'on ose dire, qui fait de cette face de la montagne aimée une terre désolée ? Là, comme en bien d'autres endroits, c'est l'homme qui est fautif !

Petit à petit, j'ai acquis la conviction qu'au temps jadis, avant la colonisation toutes les sommités du Jura, même les plus élevées, comme le Mont-Tendre, étaient boisées jusqu'au faite. Mais l'homme est venu, qui graduellement a anéanti la forêt pour obtenir le pâturage nécessaire à l'alimentation de son bétail pendant l'été, pour fabriquer le charbon indispensable à ses industries primitives. Seulement, dans le Jura, audessus de 1500 m, le long des crêtes sans cesse battues par l'ouragan, qui en hiver chasse la neige du sol pour la précipiter dans les dépressions et permet ainsi la congélation de la couche de terre végétale, la reconstitution de la forêt détruite est

extrêmement lente et difficile, d'autant plus que le parcours continu du bétail y apporte de très sérieux obstacles. Et l'on sait trop ce qui advient d'un terrain naturellement sec, à faible épaisseur de terre, quand la forêt, qui le recouvrait d'un manteau protecteur, a disparu. C'est la dénudation certaine. Le sol se dessèche, la terre est emmenée par les eaux fluviales, et la roche sous-jacente, le squelette de la montagne, apparaît tantôt au jour. Avec le temps, le gel hivernal s'empresse d'ajouter ses effets à ceux de la dislocation naturelle ; rapidement, le terrain, tout rocheux qu'il soit, est fissuré, démoli en d'innombrables blocs de dimensions et de formes variées. Si la dénudation est beaucoup plus marquée sur le versant sud, cela provient essentiellement du fait que l'exposition au midi favorise la dessiccation et l'activité des agents d'érosion.

Ce Pré-de-Mollens possède aussi sa forêt, une forêt dense, touffue, composée exclusivement d'épicéas, qui s'étend en un massif compact du plateau inférieur jusqu'à la limite supérieure de l'alpage. Le peuplement n'a pourtant rien d'antique, rien qui rappelle le Risoud, avec ses coins de Nature vierge, enforestés depuis des milliers d'années, sans doute ; il offre bien plutôt l'aspect d'un massif relativement jeune, car rares sont les gros et vieux sapins, mince est la couche de terre végétale qui adhère aux dalles calcaires du sous-sol, un ancien lapiaz envahi et recouvert par la végétation.

Sous le nom de lapiaz, on entend une étendue de terrain dénudé, formé de dalles disposées plus ou moins horizontalement et séparées par des crevasses d'une profondeur souvent considérable. Mais il existe tous les stades possibles entre le lapiaz complètement dénudé et le lapiaz sur lequel la végétation herbacée ou ligneuse, voire même la forêt, a repris pied. Aussi le lapiaz, tel qu'il nous apparaît dans son aspect désertique, n'est-il en somme qu'une résultante du déboisement ; son existence est éphémère et partout où nous l'observons, les forces reconstructrices de la Nature l'assaillent de tous les côtés et tendent à le recouvrir d'une végétation nouvelle. Dans le haut du Pré-de-Mollens, on peut admirer de splendides champs de lapiaz, présentant tous les stades imaginables entre la roche nue et la roche rhabillée de terre et de végétation.

La forêt du Pré-de-Mollens possède un épicéa qui est une véritable curiosité. Il figure, du reste, dans le catalogue des «Beaux arbres du canton de Vaud». Jusqu'à la moitié de sa hauteur, l'arbre a une croissance et une ramification normales ; plus haut, par contre, les rameaux demeurent courts, serrés les uns contre les autres, comme autant de balais des sorciers étroitement groupés autour de la tige, qui acquiert l'aspect d'un fuseau ou plutôt d'une chandelle. Ailleurs, existe un érable qui, de tous les représentants de l'espèce en pays de montagne, est bien, le plus gros, le plus vénérable que l'on puisse voir. Le tronc, dont la section est fort irrégulière, mesure bien un mètre dans son plus grand diamètre.

Est-il fréquenté par les touristes, le Pré-de-Mollens ? Guère ! Si beaucoup le traversent en toute hâte pour aller au Mont-Tendre ou en revenir, très peu, je crois, s'y rendent de propos délibéré et le parcourent pour lui-même. Sans doute, il ne l'a pas, cette beauté sauvage et grandiose, qui s'attache à tant de sites alpins ou même jurassiques, et commande instinctivement l'admiration, non, mon Pré-de-Mollens, il est fait de modestie, de rustique simplicité ; mais je vous assure que quiconque sait regarder avec des yeux bien ouverts appréciera bien vite tout le charme et la poésie qui se dégagent de sa nature intime, formée de lignes douces, de vertes pelouses, de combes ourlées de sapins robustes, de forêts mystérieuses et trouvera une vraie jouissance à le parcourir en long et en large, à s'égarer dans l'épaisseur de ses fourrés, au milieu de ses clairières riantes, vrais tombeaux de verdure creusés au sein de la noire forêt, où sans cesse l'on entend une grande et mystérieuse voix, la voix de la Nature, qui naît du silence et de la paix des grands bois.

Hélas ! combien de gens sont indifférents à la discrète et sereine beauté de nos paysages sylvatiques ; ils passent, mais ne voient pas. Ils n'ont pas le sens, l'œil qu'il faut. Le Pré-de-Mollens n'est pas pour eux.

Sam. AUBERT.

(Tous droits réservés.)

LA ROCHE-PERRAUSAZ

La Revue du dimanche. - 73^e année, n° 357, dimanche 28 décembre 1941

Il est très délicat de vouloir expliquer l'étymologie des noms de lieux, d'alpages, etc. et la plupart du temps, les explications qui paraissent les plus simples, les plus logiques, sont erronées. Toutefois, quand on y regarde de près, on se rend compte qu'il existe des rapports étroits entre certains noms de famille et ceux de divers alpages, pour nous limiter à ces formations pastorales. Nous avons des familles du nom de Perroud, Perreaud, Perrault, Goncerut, Reguex, etc. et des montagnes appelées La Perroudaz, La Perrausaz, La Goncerue, La Reguelaz, etc. Nul doute qu'elles ne doivent leur nom à celui d'anciens propriétaires ou d'individus y ayant exercé une activité spéciale.

Sur la montagne dite le Mont-Tendre, propriété de Montricher, nous avons un site appelé la Roche-Perrausaz, nom peut-être dérivé du nom de famille Perreaud ou Perrault. Ce rapprochement, s'il correspond à la vérité, n'explique cependant rien car nous ignorons pourquoi un Perreaud aurait donné son nom à la Roche du même nom. Les archives de Montricher pourraient peut-être donner la clé de l'énigme. En attendant, contentons-nous de caractériser le site, de signaler ses particularités et celles de son voisinage.

Si vous êtes sur la sommité du Mont-Tendre, celle où pointe un signal trigonométrique dont une des faces a été éventrée par l'éclatement d'un obus, vous distinguez en contrebas, vers le sud-est, un plateau dénudé culminant à 1555 mètres. En allant y voir, vous constaterez qu'il se termine par un à pic de quelque 30 mètres de haut ; c'est la Roche-Perrausaz. Le nom est plus connu que la chose et il me souvient d'avoir rencontré sur le chemin du Mont-Tendre deux ou trois personnes qui m'interpellèrent en ces termes : «On va à la Roche-Perrausaz, où est-ce ?»

La Roche est formée de grandes dalles lisses, dressées à peu près selon la verticale, et à considérer l'éboulis de blocs de toutes dimensions qui en occupe la base, on se rend compte que dans le cours des temps, des bancs entiers se sont détachés du plateau et précipités vers le bas. Du reste, à la marge du rocher, des fissures significatives attestent que l'érosion suit son cours et qu'un jour ou l'autre, d'autres bancs s'écrouleront. Mais

des siècles passeront avant que l'événement ne se produise, aussi, touristes, qui irez à la Roche-Perrausaz ces années prochaines, vous y serez en toute sécurité.

Bien entendu, de la Roche-Perrausaz on a vue sur les Alpes qui font face à la chaîne du Jura, mais le regard se porte d'instinct vers le bas, sur la vaste dépression boisée qui s'étend au-dessous et porte le nom de Creux-des-Fayes, autrement dit des fayards. Il est de bon ton de dire hêtre et non pas fayard, mais si l'on en croit le dictionnaire, fayard dérive du latin *fagus*, tandis que hêtre vient du flamand *hester*. Le latin est la mère du français, aussi conviendra-t-on, n'est-il pas préférable d'employer fayard plutôt que hêtre, terme originaire d'une langue étrangère ?

Le tableau d'une immensité boisée est toujours impressionnant et sa contemplation conduit à maintes réflexions d'ordres divers. Et celui qui s'offre aux regards de l'observateur posté au bord de la Roche-Perrausaz n'échappe pas à cette affirmation. Certes, l'impression n'est pas aussi profonde que celle que l'on éprouve du sommet du Mont-Sâla, parce que d'abord, on domine la sylve de moins haut et qu'ensuite, son étendue est très inférieure à celle des Bois-de-la-Bassine et des Pralets.

Quelqu'un me faisait remarquer un jour : «dans ces vastes et sombres forêts, sans horizon, ne peut-on pas se perdre et errer longtemps avant de se retrouver en pays connu ?» Ça dépend, comme disait l'autre. Il y a des forêts tout en vallonnements orientés dans diverses directions ; là, la possibilité de s'égarer existe mais non pas au Creux-des-Fayes, car le touriste qui se confiera à la lente inclinaison du terrain, parviendra tout naturellement au Creux-du-Nid, puis à la route de Montricher au Mont-Tendre qui passe au Pré-Anselme. S'il monte au contraire, ses pas le conduiront aux vastes clairières du Pré-de-Mollens. Dans l'un et l'autre cas, il reconnaîtra vite sa situation, à condition d'être en possession de la carte, instrument qu'il faut toujours prendre avec soi, ainsi que la boussole, dès que l'on se rend dans une région inconnue. L'essentiel est de savoir s'en servir.

Une traversée intéressante pour les gens que n'effraient pas les «mauvais lieux», est celle qui consiste à longer l'éboulis au pied de la roche. Ce

n'est pas très aisé j'en conviens, car le paysage est fort tourmenté et donne l'impression de la forêt vierge. Des rocs à contourner ou à escalader ; des troncs tombés morts de vieillesse, en pleine décomposition, qu'il faut franchir, tout en se faufilant entre les branches solides encore qui pointent vers le ciel ; des broussailles enchevêtrées à travers lesquelles on doit foncer ; des plantes feuillées, hautes comme vous, dont l'une, une campanule, est d'une extrême rareté. Et, surmontant l'ensemble, de grands arbres, épicéas, érables, etc. enracinés dans la pierraille, aux troncs souvent tortus, arqués vers le bas, meurtris par les pierres tombées de la paroi.

Sur ce chaos de pierres entassées, ce broussaillage aux tiges innombrables, les arbres projettent leur ombre et maintiennent la fraîcheur. Aussi sous leur couvert, les rocs gros et petits s'habillent de mousses et partout le regard ne rencontre que du vert, de la vie ; par opposition à bien d'autres éboulis dénudés, brûlés du soleil, où rien ne pousse, si ce n'est quelques maigres plantes herbacées et qui sont l'image de la désolation.

La paroi rocheuse n'est pas absolument lisse ; ici et là, d'étroites vires, des «virettes», de minces fissures y jettent un peu de relief et en divers endroits où un peu de terre fine s'est déposée, de modestes plantes herbacées, de petits buissons ont pris racine. Les pauvres ! – Ils ne sont pas le symbole de la prospérité ; tant de forces adverses les tourmentent et font obstacle à leur croissance ! Néanmoins, fidèles à leur consigne de pionniers, ils tiennent. Le touriste au regard aiguisé ne saurait quitter la Roche-Perrausaz sans jeter un coup d'œil en arrière et de côté. En arrière, c'est la chaîne du Mont-Tendre, avec sa pierraille grise, conséquence des déboisements antérieurs, sur laquelle cependant, en divers endroits, des buissons, des sapins s'installent timidement. À gauche, le Chalet-Neuf du Mont-Tendre, flanqué d'érables à la couronne majestueuse. Plantés, ils

ne l'ont pas été, seule la Nature y a pourvu et on doit savoir gré à la commune propriétaire de les conserver, car à un chalet d'alpage tout comme à une habitation, de beaux arbres aux environs immédiats communiquent un charme indéniable.

Deux voies conduisent au Chalet-Neuf : la voie large et la voie étroite. La première a été tracée avec le temps par le bétail estivant ; elle n'offre rien de particulier. Quant à la seconde, qui se trouve un peu plus bas dans la forêt, elle est hérissée d'obstacles : creux, laisines, rocs mousus, arbres tombés. Quoi ! – Les coins les plus sauvages que l'on puisse imaginer. À droite, les contreforts du Mont-Tendre et puis surtout ces beaux pâturages du Pré-de-Mollens et du Pré-de-Ballens, avec leurs grands sapins constellant les gazons, leurs fontaines à l'eau toujours fraîche et abondante.

Le plateau de la Roche-Perrausaz lui-même n'offre pas d'intérêt spécial ; c'est une terre sèche, aride, où la roche affleure et qui ne produit qu'une herbe de médiocre qualité. On y remarque quelques trous d'obus, destinés sans doute au Mont-Tendre et projetés là par des pointages mal réglés.

On ne va guère à la Roche-Perrausaz, ai-je dit ; bien d'autres sites dans notre Jura souffrent de la même abstention de la part des touristes. La grande majorité d'entre eux se dirigent vers les endroits à la mode, les lieux connus, sans se demander s'il n'y en a pas d'autres tout aussi attrayants et dignes d'intérêt. Quiconque veut connaître intimement un pays comme le nôtre et apprendre à l'aimer, doit aller partout, car partout il trouvera ce qui fait son charme et le rend cher à ses fils.

SAM. AUBERT.

LA ROCHE-PERRAUSAZ

Que dit-on ? - Le Sentier. - 11^e année, n° 110 (mai-juin 1944)

J'ai le sentiment que nos jeunes «amicaux» s'intéressent de plus en plus à la Nature, à la montagne dont la fréquentation est une source de joies, de bénédictions, bien propre à élever les âmes au-dessus des préoccupations de la vie quotidienne. Je ne puis que les encourager à persévérer dans cette voie.

Notre région montagnaise est vaste et pour peu que l'on aime errer à l'aventure, partout l'on trouve des coins intéressants qui vous procurent d'agréables impressions et vous laissent de chers souvenirs. Des crêtes du Mont-Tendre, nombreuses sont les excursions que l'on peut entreprendre dans la région qui s'étend «en avant» et vous conduisent à travers des lieux d'un pittoresque, d'une sauvagerie peu communs. Me permettra-t-on de signaler un but à nos jeunes : la Roche-Perrausaz.

Du signal du Mont-Tendre, on distingue en avant un plateau dénudé, coupé brusquement par une paroi à pic : la dite Roche. L'atteindre, c'est un jeu, l'affaire d'un petit quart d'heure. Et de la marge de la Roche, un panorama impressionnant s'étale devant les yeux : un océan de sapins habitant une large combe qui s'incline sans hâte vers le Pré-Anselme au-dessus de Montricher. Des arbres, encore des arbres, rien que des arbres réalisant un paysage d'une grave austérité, image de l'aspect que devait présenter notre vallée avant l'apparition de l'homme. Sans conteste, la forêt

l'occupait tout entière, sommités comprises. Mais l'homme est un grand destructeur. La forêt, il l'a anéantie partout où son intérêt l'a conduit à créer du pâturage et une fois disparue, elle se régénère très difficilement. La dénudation, la pierraille des pentes sud du Mont-Tendre en donnent la preuve.

On ne doit pas limiter son excursion au bord de la Roche ; il est indiqué d'en descendre du côté de bise et de suivre le pied du rocher. Là, les curieux des sites sauvages seront servis : un chaos de blocs détachés des parois, ombragés par de grands arbres, des troncs gisant, tombés de vieillesse, rongés par la pourriture, un maquis de buissons et de hautes herbes, etc. La roche contournée, on se dirigera au vent pour atteindre la combe du Pré-de-Mollens et sa jolie fontaine, un site frais, reposant, embelli au début de l'été par la floraison des scilles aux fleurs d'azur et de quelques jonquilles (à ne pas cueillir).

Le retour ? - Il suffit de remonter la pente ; sur le trajet, les lieux sont tantôt aisés, tantôt maléficients, mais c'est d'une telle variété que naît le charme d'une course dans cette région.

S. A.

Transcription Jean-Luc Aubert de Genève. Avec nos remerciements.